



AVEN INFOS - Décembre 2019 N° 13

Médaille de la Défense Nationale

L'Aven a effectué de nombreuses démarches auprès du Ministère des Armées, des élus et de la Grande Chancellerie afin d'obtenir un titre de reconnaissance. Le 28 juin dernier, nous étions informés que tous les vétérans allaient bénéficier de la Médaille de la Défense nationale avec agrafe « essais nucléaires »

De nombreux délégués régionaux et présidents départementaux ont relayé cette information auprès de leurs élus qui purent ainsi poser des questions au Gouvernement, lors des séances au Sénat.

À ce jour on ne peut pas insinuer que l'Aven n'a pas fait des actions de lobby auprès des instances.

Mais nous sommes depuis juin dans l'attente du décret d'application. Les vétérans ont attendu cette récompense depuis plus de 50 ans.

En tant que président de l'AVEN , je sollicite aujourd'hui directement le président de la République pour que ce décret puisse voir le jour.

N'hésitez pas à solliciter ou ressolliciter vos élus pour l'obtention de cette reconnaissance méritée.

Ce sont les vœux que je formule avec les membres du conseil d'administration et les membres du bureau afin que cette requête aboutisse pour la nouvelle année.

Patrick SUBREVILLE

Président de l'AVEN



Patrick SUBREVILLE
Président de l'AVEN
44A rue de la Favorite
69005 LYON

Objet : reconnaissance des vétérans des
essais nucléaires

Lyon le 28 décembre 2019

Réf. : 28-12-2019 ACp-PSb

Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République Française
Palais de l'Élysée
55 Rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

Monsieur le Président,

Le 13 février 1960, le « hurrah » du Général de Gaulle retentissait comme une grande victoire et faisait vibrer un pays tout entier, fier de faire désormais partie des plus grandes Nations, et sûr d'être un des garants de la paix mondiale.

Derrière ce « hurrah », ce sont des milliers d'hommes et de femmes, civils ou militaires, appelés ou engagés, officiers, sous-officiers ou simples soldats qui ont travaillé dans des conditions qui seraient inacceptables de nos jours : climat, isolement, pollution.

Ces personnels ont servi leur pays avec dévouement et loyauté, et sont, aujourd'hui encore très fiers d'avoir participé à l'écriture d'une page de l'histoire de la France et du Monde.

Hélas ! Derrière les félicitations et derrière les propos élogieux des hommes et des femmes politiques, notamment ceux de Madame Michèle ALLIOT-MARIE, ancienne Ministre de la Défense, qui a, en 2006, dans la préface du livre édité par le Ministère de la Défense écrit : « La dimension radiologique des essais nucléaires français en Polynésie à l'épreuve des faits » (...) « *Durant 30 ans, tous les travailleurs civils et militaires présents sur les sites ont réalisé un travail remarquable dont ils peuvent être légitimement fiers. Ces essais nucléaires font désormais partie de l'Histoire de la France.*

La France exprime sa gratitude à celles et ceux qui ont contribué à garantir son autonomie et sa sécurité dans un monde toujours incertain ».

La réalité est toute autre et les anciens du nucléaire français ont le sentiment d'avoir été trahis et abandonnés par leur pays.

Certes, certains titres ont été décernés : les militaires exposés entre 1960 et 1964 bénéficient du T.R.N. Ceux exposés, après 1982, bénéficient de la Médaille de la Défense Nationale. Les personnels civils et militaires exposés pendant la période des tirs aériens (les plus polluants) de 1966 à 1974 et jusqu'en 1981 n'ont droit à rien.

Jusqu'à il y a peu de temps, aucune reconnaissance spécifique, aucune médaille au titre des essais nucléaires français n'ont été attribuées, bien que les Ministres de la défense successifs, messieurs Hervé Morin, Alain Jupé, Gérard LONGUET,

Jean-Yves Le DRIAN et madame Geneviève DARRIEUSECQ, secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des armées, Madame Florence PARLY, nous ont informés qu'une demande a été effectuée à la Grande Chancellerie pour la création d'une décoration spécifique depuis plus de 7 ans.

Cependant, le 28 juin dernier, nous apprenions par un courrier de la Grande Chancellerie que le grand chancelier émet un avis favorable et propose de nous attribuer la médaille de la Défense nationale avec une agrafe de spécialité « Essais Nucléaires » pour tous les travailleurs et vétérans des centres des expérimentations nucléaires militaires pour les périodes fixées par la loi n° 2010-2 du 5 janvier 2010 modifiée.

Mais depuis cette date, nous sommes en attente d'un décret d'application.

La France ne peut ignorer plus longtemps le sacrifice de tous ceux qui se sont trouvés entre le 13 février 1960 et le 27 janvier 1996, loin de chez eux, mais au plus près du feu nucléaire.

Notre Association se bat depuis 2001 pour obtenir la reconnaissance et l'indemnisation pour tous ses vétérans.

Grâce à l'intervention de certains parlementaires, les choses avancent dans le bon sens mais, à ce jour nous sommes toujours en attente d'une reconnaissance officielle.

Nous nous permettons de vous solliciter dans l'espoir que vous serez sensible à la situation de ces hommes et de ces femmes qui ont œuvré pour la grandeur de la France. Ils ont écrit une page de l'histoire de notre pays et il n'est que justice que la France leur rende hommage et reconnaissance. Certains ont payé de leur vie leur participation aux essais nucléaires français, laissant des veufs, des veuves et des orphelins complètement désemparés. D'autres vétérans continuent de payer aujourd'hui en vivant avec des maladies et des pathologies aux traitements lourds et extrêmement invalidants.

Pire encore ! La génétique a désormais prouvé que ces personnels ont transmis à leurs enfants et petits-enfants des maladies génétiques venant des rayons ionisants reçus par leur ascendant.

Nous ne demandons que justice et vérité, et espérons vous avoir sensibilisé à notre cause.

Dans l'attente d'une marque d'intérêt de votre part, veuillez agréer, Monsieur le président de la République, l'expression de ma respectueuse considération.

Patrick SUBREVILLE

Président de l'A.V.E.N.